



PIN PON !



Le 2 avril un exercice incendie a été réalisé dans des conditions "grandeur nature" (avec fumigènes, faux blessé, etc...) au Centre des finances Publiques Bd du Général de Gaulle à

Saint-Nazaire.

Cet exercice a semble-t-il permis de mettre en lumière des dysfonctionnements, d'actualiser les comportements à adopter en cas de véritable incendie et d'apporter des solutions concrètes pour certains de nos collègues.

AFFAIRE CAHUZAC : UNE MAUVAISE AFFAIRE POUR LES AGENTS DE LA DGFIP

Respectueux des principes républicains de séparation des pouvoirs, le Syndicat National **FO** DGFIP laissera à la Justice le soin d'apporter les éclaircissements nécessaires dans l'affaire de l'ex-ministre délégué au Budget, Jérôme CAHUZAC.



Cela n'empêchera cependant pas **FO** DGFIP de considérer que, lorsque l'on se veut le Saint-Just des finances publiques, on se doit d'être irréprochable tant fiscalement qu'au plan de la morale républicaine.

Les agents des Finances Publiques qui, à défaut du dépôt annuel de leur déclaration de revenus et du paiement de l'intégralité de leurs obligations fiscales font l'objet d'une procédure disciplinaire et qui sont soumis à un contrôle sur pièce quinquennal, sont aujourd'hui fortement inquiets des conséquences que cette affaire aura sur leurs relations avec tous les publics, particuliers et professionnels, et des répercussions éventuelles sur la réputation de leur Administration.

Dans un contexte de crise sociale et économique profonde, ils craignent en effet que, à cause de cette affaire, les incivilités, voire l'agressivité, soient multipliées et deviennent humainement ingérables.

Aujourd'hui les agents de la Direction Générale des Finances Publiques subissent de plein fouet la politique d'austérité prônée par l'ex-ministre du Budget. Ses conséquences négatives, tant sur les conditions de travail que sur l'exercice des missions, sont connues de tous : c'est le service public financier et fiscal qui est mis à mal au détriment de l'intérêt général de notre pays.

Les agents de la DGFIP, de par leur Statut de Fonctionnaires d'État, ont encore la possibilité de préserver la neutralité nécessaire pour assurer l'égalité de traitement des citoyens, mais ils savent aussi qu'une grave crise de confiance s'est installée, dont ils ne sauraient subir les effets négatifs.

Il appartient donc à la Direction Générale des Finances Publiques de tout mettre en œuvre pour rétablir



rapidement la relation de confiance avec les usagers du service public financier et fiscal.

ACCUEIL

La Paierie Départementale est située dans un bâtiment de l'INSEE. Cette administration rencontrant des difficultés pour assurer l'accueil, il serait demandé aux agents des Finances Publiques de descendre au rez-de chaussée chaque fois qu'ils seraient "sonnés" ...sans savoir si cela concerne bien leur service !...Il a été estimé que ce serait le service qui reçoit le plus de public dans ce bâtiment...

quid du guichet sécurisé qui se trouve à l'étage ?

RAPPORT FRAGONARD : VERS UNE AUSTÉRITÉ RAMPANTE

Ne pas en douter, le rapport de Bertrand Fragonard, n'a pas pour objectif de créer plus de justice entre les ménages, mais bien de réaliser des économies budgétaires sur le dos des allocataires.

Les différents scénarios proposés permettraient un retour à l'équilibre des comptes de la branche famille d'ici 2016, mais à quel prix pour les allocataires et le principe de l'universalité largement écorné.

Pour que les mesures soient «rentables» pour les comptes publics il est proposé d'impacter les familles les plus aisées mais aussi les familles de la classe moyenne, sans garantie que cela s'arrêtera là.

Les scénarios sur les prestations sociales s'entremêlent avec des mesures fiscales, comme une nouvelle baisse importante du quotient familial, voire la remise en cause par exemple du complément mode de garde, qui aurait des conséquences importantes sur la situation, somme toute déjà précaire, des assistantes maternelles.

Pour **FO**, ces propositions d'économie relèvent d'une politique d'austérité qui ne dit pas son nom et pourraient, par une remise en cause, même partielle, du principe d'universalité avoir des conséquences sur d'autres branches de la Sécurité sociale comme la branche maladie.



LISTE D'APTITUDE C EN B

Sur les 38 agents classés "excellents" localement, finalement avec les restrictions budgétaires, seuls 21 auront été retenus.

La fusion est achevée M'ssieurs Dames ! Mettez vos mouchoirs sur vos espoirs de promotion !

Va falloir prendre son ticket !

SYNDROME D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

La délégation des Services Sociaux vous propose une conférence sur ce thème (également appelé "Burn-out"). Vous êtes en droit d'y assister, les syndicats avaient bataillé ferme pour cela ! N'hésitez pas, venez vous informer sur le sujet !

